

HONORAIRES TTC DE TRANSACTIONS 2026

HONORAIRES TRANSACTIONS VENTE

Forfait de 6 500€ d'honoraires pour les biens de moins de 90 000€

Prix de vente de 90 001 à 100 000€	7,5%
Prix de vente de 100 001 à 200 000€	7%
Prix de vente de 200 001 à 300 000€	6,5%
Prix de vente de 300 001 à 400 000€	6%
Prix de vente de 400 001 à 500 000€	5,5%
Prix de vente au-delà de 500 000€	5%

HONORAIRES TRANSACTIONS VENTE TERRAIN

Prix de vente à moins de 72 200€	Forfait de 6 500€
Prix de vente au-delà de 72 201€	9%

Les honoraires sont à la charge du vendeur

HONORAIRES DE LOCATION VIDE OU MEUBLÉES

A la charge du bailleur

Honoraires visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

- . Anses d'Arlet, Diamant, Fort-de-France, Marin et Trois-Ilets : 10€/m² (communes en zone tendue)
- . Autres communes de la Martinique : 8€/m²

Honoraires État des lieux d'entrée : 3€/m² habitable

Honoraires État des lieux de sortie : 3€/m² habitable

A la charge du locataire

Honoraires visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

- . Anses d'Arlet, Diamant, Fort-de-France, Marin et Trois-Ilets : 10€/m² (communes en zone tendue)
- . Autres communes de la Martinique : 8€/m²

Honoraires État des lieux d'entrée : 3€/m² habitable

Honoraires transactions commerces et entreprises : 15% H.T. du loyer annuel hors charges à la charge du locataire

Avis de valeur immobilier : 350,00 euros H.T.

Avis de valeur locative : 350,00 euros H.T.

L'agence MAZ ne doit recevoir ni détenir aucun fonds pour l'activité concernée sauf ceux correspondant à sa rémunération ou ses honoraires